

	CONFERENCE DES REGIONS PERIPHERIQUES MARITIMES D'EUROPE CONFERENCE OF PERIPHERAL MARITIME REGIONS OF EUROPE
	6, rue Saint-Martin, 35700 RENNES - FR Tel. : + 33 (0)2 99 35 40 50 - Fax : + 33 (0)2 99 35 09 19 email : secretariat@crpm.org – web : www.crpm.org

MARS 2016

METHODOLOGIE POUR LA CARTOGRAPHIE DE LA DIMENSION MARITIME DES STRATEGIES REGIONALES DE SPECIALISATION INTELLIGENTE

Dans le cadre du travail initié en Février 2014 pour la mise en place d'une [plateforme](#) sur les investissements maritimes¹, le secrétariat général de la CRPM a réalisé, en collaboration avec les Régions, une [cartographie](#) de la dimension maritime des stratégies de spécialisation intelligente en Europe. Cette note technique présente la méthodologie suivie dans la réalisation de cette cartographie.

1. Que représentent ces cartes ? Que ne représentent-elles pas ?

Cette cartographie représente la dimension maritime des stratégies de spécialisation intelligente en Europe. Elle comprend 6 cartes, qui mettent en évidence les régions dont les stratégies contiennent des éléments relatifs aux thèmes suivants :

- La Mer de manière transversale. 4 groupes de régions ont été distingués :
 - Régions dont la stratégie comporte une partie maritime dédiée
 - Régions dont la stratégie ne comporte pas de partie maritime dédiée, mais dont plusieurs parties non maritimes importantes incluent des références explicites à des questions maritimes. Il peut par exemple s'agir de parties relatives au transport qui incluent des éléments sur le transport maritime, ou de parties relatives à l'alimentation ou aux ressources naturelles qui incluent des références à la pêche et à l'aquaculture.
 - Régions dont la stratégie comporte une dimension maritime incluse dans un nombre moins important de parties maritimes.
 - Régions dont la stratégie ne comporte pas de références explicites aux questions maritimes, mais au sein de laquelle on peut déduire un lien avec la Mer. Il s'agit par exemple de stratégies ayant un volet sur les bioressources, dont on peut considérer qu'il pourra inclure les biotechnologies bleues sans que cela soit mentionné.
- Alimentation, nutrition et santé
- Tourisme et loisirs dans les espaces côtiers
- Gestion des espaces marins et côtiers
- Transport maritime
- Energies marines renouvelables, construction navale, matériaux et processus de fabrication avancés

Les fiches disponibles pour les Régions contiennent des éléments relatifs au contenu des stratégies de spécialisation dans les domaines évoqués, ainsi qu'aux principaux acteurs intervenant dans ces domaines.

En revanche, cette carte ne représente pas l'économie maritime des régions d'Europe dans son ensemble. En effet, les stratégies de spécialisation se focalisent sur des parties de cette économie. Elles couvrent donc une partie – souvent importante – de l'économie maritime, mais pas sa totalité.

2. Quelles régions sont-elles représentées ?

¹ Cette initiative a été suivie par la conférence [Blue.invest](#) de Septembre 2014, de la [note](#) de Novembre 2015 sur la croissance bleue et stratégies de spécialisation intelligente, le [séminaire](#) de Février 2016 sur les investissements maritimes et des projets européens (e.g. projets H2020 EMBRC PP2 et EMFF Coastal Mapping).

Les régions représentées sont :

- Les Régions côtières :
 - Des Etats Membres de l'Union européenne
 - D'autres Etats, dont la Norvège. Dans ces Etats, les documents utilisés pour réaliser la cartographie sont des documents similaires aux stratégies de spécialisation intelligente (e.g. stratégie économiques, d'innovation ou de recherche).
- Certaines régions non côtières. L'économie maritime est très largement concentrée dans les territoires côtiers. Cependant, certaines activités économiques maritimes peuvent exister dans certaines régions non-côtières (e.g. technologies maritimes dans certains Länder allemands non-côtiers), et par conséquent être identifiées dans leurs stratégies de spécialisation. Lorsque c'est le cas, ces régions pourront être incluses sur la carte.

3. Pourquoi avoir réalisé cette cartographie ?

Comme indiqué en Février 2014, les objectifs de cette cartographie sont de :

- Faciliter des collaborations européennes entre Régions et/ou entre acteurs socio-économiques, pouvant prendre la forme de projets européens. La CRPM est impliquée dans plusieurs projets portant sur les stratégies de spécialisation et la croissance bleue.
- Identifier des investissements pouvant être soutenus via les programmes et politiques européens tels qu'Horizon 2020 ou le plan Juncker. La mise en œuvre du plan Juncker dans le domaine de la Mer a fait l'objet d'échanges lors du [séminaire](#) de Février 2016 et le lien entre les résultats de l'analyse menée et Horizon 2020 est en cours de structuration.
- Contribuer à l'analyse de la mise en œuvre des fonds ESI, dont en particulier le FEDER et le FEAMP.

4. Cette cartographie évoluera-t-elle ?

La cartographie a vocation à évoluer à travers des échanges avec les Régions sur :

- L'évolution des stratégies de spécialisation
- Des éléments permettant de préciser le contenu des fiches par régions, notamment en ce qui concerne les principaux acteurs dans chacune des régions, et les collaborations entre eux à travers le territoire européen
- Le lien entre le contenu des stratégies de spécialisation et la programmation des fonds ESI

5. Quelles sont les données utilisées ?

Cette carte a été réalisée sur la base :

- Des informations extraites des stratégies de spécialisation intelligentes régionales ou nationales en l'absence de stratégies de spécialisation intelligente. A cet effet, une bibliographie a été réalisée.
- D'entretiens conduits avec les Régions pour interpréter et valider les informations.

6. Comment ont été déterminées les catégories thématiques utilisées ?

Les catégories utilisées correspondent à des domaines au sein desquels on observe des interactions économiques fortes entre certains secteurs maritimes dans les territoires. A titre d'exemple :

Catégorie retenue pour la cartographie	Exemples de secteurs maritimes concernés
Alimentation, nutrition et santé	Pêche, aquaculture, biotechnologies, santé et bien-être
Tourisme et loisirs dans les espaces côtiers	Tourisme maritime et côtier, loisirs nautiques
Gestion des espaces marins et côtiers	Environnement marin, Gestion intégrée des zones côtières et planification spatiale maritime
Transport maritime	Transport maritime, logistique portuaire, sécurité maritime
Energies marines renouvelables, construction navale, matériaux et processus de fabrication avancés	Energies marines (énergies océaniques et éolien offshore), construction navale, oil&gas)

Les TIC ne sont pas retenues comme catégorie en raison de leur nature très transversale.

La note croissance bleue et spécialisation intelligente insistait sur le fait que l'économie maritime n'est pas constituée d'une juxtaposition de secteurs maritimes indépendants les uns des autres, mais d'interactions économiques entre ces secteurs au sein de catégories telles que celles retenues pour la cartographie. L'approche de spécialisation intelligente conduit à soutenir ces interactions plutôt que les secteurs de manière isolée.

7. Quel est le lien entre les catégories thématiques utilisées et les « Key Enabling Technologies » identifiées au niveau européen ?

Les KETs sont un groupe de six technologies identifiées au niveau européen : micro et nanoélectronique, nanotechnologies, biotechnologies industrielles, matériaux avancés, photonique et processus avancés de fabrication. Elles ont des applications dans de nombreuses industries et présentent un fort intérêt économique. Il existe une [stratégie européenne](#) de soutien aux KETs.

Les KETs identifiés au niveau européen sont inclus dans les catégories utilisées pour réaliser la cartographie de la dimension maritime des stratégies de spécialisation :

- « Biotechnologies industrielles » sont incluses dans la catégorie « Alimentation, nutrition et santé » et également dans la catégorie « Energies marines renouvelables, construction navale, matériaux et processus de fabrication avancés »
- « Matériaux avancés et processus avancés de production » sont inclus dans la catégorie « Energies marines renouvelables, construction navale, matériaux et processus de fabrication avancés »